Hebdo

Canada



imal serol

nois e

es sant

st men

où nou

niques

ses, not

ources d

inégalith

imiser

et celle

eulemel

ologique

naines.

ert, ave

is perme

ole qui ly

irons, ef

res fondi

e, de so

Ottawa, Canada

Volume 8, No 31 (Hebdomadaire)

le 30 juillet 1980

-		-
ge 5)	Télésat au seuil d'une ère nouvelle dans le domaine des télécommunications	1
egioni ne soli ar toui	Le Conseil commercial ouvre un bureau	3
disalle pol	Des outils pour les Kampuchéens	3
propo	drapeau	3
ui not son at à le	Le joueur de hockey Guy Lafleur	
ourtan	Ouverture d'un Contre d'études cana-	1
pide de cant	Le Venezuela choisit Télidon	5
fâte d	sonnier d'ére ou l'emmagasinage sai-	
is, not un dés	Une équipe olympique malgré tout	6
et plu	nouveaux investissements	6
ver a	10e anniversaire	
nutuel n aver	Grand P	6
Calles	La chronique des arts	7
us pos	ovelles brèves	8
aines.	B)	-

Helido Canada en vacances

present numéro est le dernier avant les vacances annuelles. Nos lectelles teurs voudront bien noter qu'Hebdo Canada ne sera pas publié les 6, 13 et 20 agos le 27 20 août. Il paraîtra à nouveau le 27

Télésat au seuil d'une ère nouvelle dans le domaine des télécommunications

"En 1980, aguerrie par dix années de développement et de croissance, et habituée à des succès de premier ordre ainsi qu'à des revers occasionnels, Télésat est arrivée à maturité et, pleine de confiance, se trouve au seuil d'une nouvelle décennie de croissance et de développement sans précédent dans le domaine des communications nationales par satellite, au Canada", déclare le président de Télésat Canada, M. D.A. Golden, dans le rapport annuel pour 1979 de cette société de la Couronne.

Voici des extraits de ce rapport intitulé La Première Décennie.

...Télésat a mûri et pris de l'ampleur durant ses dix premières années; elle a lancé et exploité avec succès quatre satellites de deux séries; elle a octroyé des contrats d'une valeur de plusieurs millions de dollars pour la construction de deux nouvelles séries de satellites plus gros et plus puissants qu'elle prévoit mettre en service au début de cette décennie; ce faisant, elle a beaucoup contribué à la croissance et au développement de l'industrie de la haute technologie de l'espace et des télécommunications au Canada.

Le plus récent exemple de cette contribution est bien illustré par l'octroi, en 1979, du plus important contrat dans les annales de la Société, un accord pour l'acquisition des satellites de la série Anik D, d'une valeur de \$78,6 millions, à un important entrepreneur canadien, Spar Aerospace Ltd., de Toronto. La proportion des matériaux et des services canadiens a été de l'ordre de 20 p. cent, pour la série Anik A; de 30 p. cent pour la série Anik B; de 40 p. cent pour la série Anik C et de 50 p. cent, avec un entrepreneur principal canadien, pour la série Anik D.

Exception faite d'une station de poursuite et de commande de télémesure en 1971, toutes les stations terriennes de Télésat ont été fournies par des manufacturiers canadiens.

A l'étranger, Télésat a acquis, tant pour elle-même que pour le Canada, la réputation de chef de file dans le domaine des télécommunications intérieures par satellite et sert de modèle aux autres pays qui se proposent d'acquérir des systèmes du même genre. Ici, [au Canada], ainsi que le présent

rapport le fait ressortir, l'année 1979 a été profitable et stimulante pour Télésat...

Dépenses

En 1979, les dépenses de la Société aux fins d'immobilisations se sont élevées à \$60,1 millions dont \$7,2 millions ont été fournis par le gouvernement du Canada à titre de contribution au paiement des frais de la prime pour le contenu canadien à propos des programmes d'engins spatiaux Anik C et D et \$52,9 millions constituent un investissement fait par la Société.

Durant l'année, les dépenses nettes occasionnées par les satellites se sont élevées à \$38,9 millions. Les satellites des deux séries Anik C et D étaient en construction. Il y a trois engins spatiaux de la série Anik C qui fonctionneront dans la bande 14/12 GHz et deux dans la série Anik D qui fonctionneront dans la bande 6/4 GHz.

Durant l'année, les dépenses du secteur terrestre se sont élevées à \$14 millions, dont \$5,6 millions étaient affectés au programme de construction des stations terriennes pour les satellites de la bande 14/12 GHz; \$8,4 millions furent investis dans des installations et matériel destinés aux stations terriennes assurant le service dans la bande 6/4 GHz et le matériel requis pour le contrôle des satellites.

Expansion des services

La centième station terrienne du système Télésat est entrée en service à Manouane (Québec) en janvier et, en fin d'année, le système comptait 109 stations terriennes permanentes en service. A diverses pério-

des de l'année, jusqu'à 19 stations terriennes transportables assuraient le service de radiodiffusion provisoire et un service de messages et de données à l'intention des abonnés.

Un accord de dix ans assurant le service par satellite utilisant un maximum de dix canaux Anik à haute fréquence a été signé par le Réseau téléphonique transcanadien et Radio-Canada. Cet accord a été déposé auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et a été approuvé, en partie, sur une base provisoire.

Les négociations entre la Société et Bell Canada pour le renouvellement des services existants étaient presque conclues

à la fin de l'année.

En septembre 1979, la Société déposa auprès du CRTC un projet de tarif général. Ce projet de tarif Télésat assure un barème varié et extrêmement souple de services de canaux HF tant pour usage constant que pour usage occasionnel.

Au printemps, la décision du gouvernement fédéral d'autoriser la propriété extérieure de stations de télévision réceptrices seulement fut accueillie avec enthousiasme par l'industrie de la télévision par câble dont certains membres commandèrent, presque immédiatement, un nombre important de stations terriennes afin de mettre à exécution plusieurs projets de réseaux de télévision par câble, à caractère national et régional. En même temps, des consortiums de télévision par câble entamèrent des négociations sérieuses pour obtenir les services de canaux HF qui seront nécessaires pour assurer leurs services.

Ce regain d'intérêt dans l'application de la technologie des satellites à la radiodiffusion commerciale a de plus été favorisé par les constatations du Comité consultatif de télécommunications et de la souveraineté canadienne, rapport commandé par le ministre des Communications, sous la direction de M. J.V. Clyne.

Le rapport recommandait 26 modifications statutaires, réglementaires et institutionnelles touchant le système canadien de télécommunications et cherchait à améliorer la capacité du système pour qu'il puisse contribuer davantage à la puissance économique du pays ainsi qu'à sa souveraineté industrielle, politique et culturelle.

Le rapport du comité Clyne fut suivi d'une série de réunions auxquelles prirent part des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des entreprises d'exploitation de télécommunications, des radiodiffuseurs, des exploitants de télévision par câble et d'autres, dans l'espoir de créer un organisme canadien de radiodiffusion par satellite qui répondrait aux besoins souvent différents des consommateurs, des fournisseurs et des régulateurs.

En novembre 1979, le ministre fédéral des Communications et le président provisoire du CRTC annoncèrent que le Conseil tiendrait des assemblées publiques pour discuter de la possibilité d'étendre les services de la télévision aux régions éloignées, de la distribution par satellite des programmes de télévision et de l'introduction des services de la télévision payante au Canada.

Les efforts qui ont été faits dans le but

En avril 1979, une délégation de 14 men bres représentant la République populaire de Chine visita Télésat. A la tête de la délé gation se trouvaient, ci-dessus à droite,

Li Yukui, sous-ministre des Postes et des Télécommunications, ainsi que Jinus Xikui, administrateur-gérant des Postes el de la Telecommunications Appliance Corporation.

de tirer parti autant que possible de la technologie des satellites, présente et fu ture, ont aussi été stimulés par les résultats encourageants obtenus jusqu'ici avec le programme expérimental du ministère des Communications, dans le domaine de la radiodiffusion visuelle reçue à domicile directement des satellites. Le projet the moin se poursuit actuellement dans bande 14/12 GHz, qui est louée par ministère, en provenance du satellité Anik B de Télésat. Cette nouvelle applica tion est fort prometteuse en ce qui concerne les réseaux nationaux et régio naux offrant des programmes éducation nels et autres.

La capacité des satellites à haute fré quence d'assurer des services visuels aux marchés éloignés, tant urbains que raux, sans retransmission terrestre inter médiaire ou distribution locale par câble. éveille aussi l'intérêt des radiodiffuseus des producteurs, des marchands de producteurs grammes en bloc et des distributeurs programmes primés ou d'intérêt particulai lier qui ne sont pas actuellement disponit bles au Canada.

Les fusées de lancement

Les contretemps qu'éprouve le U.S. Space Transportation System, mieux conn (suite à la page 8)

En 1962, dix ans avant le lancement d'Anik A1, premier satellite national géostationnaire de télécommunication, le Canada lança Alouette I, premier d'une

série de satellites scientifiques construits au Canada.

Alouette I et ses successeurs, Alouette II et ISIS I et II, également construits au Canada, constituèrent l'apport du pays aux programmes expérimentaux entrepris en commun par le Canada et les États-Unis, dans le but de dresser la carte de l'environnement ionosphérique dans lequel les satellites commerciaux, militaires et scientifiques futurs des deux pays devaient fonctionner. Les quatre satellites canadiens furent lancés par les États-Unis à titre de contribution au programme mixte, mais les renseignements fournis par le programme furent mis à la disposition des deux pays.

Il est tout naturel que les Canadiens, qui depuis longtemps doivent compter sur les communications et le transport pour relier les diverses régions de leur vaste pays, et qui, très tôt, se sont intéressés à la technologie des satellites, n'aient pas tardé à reconnaître le potentiel des communications par satellite comme service national. Un projet de loi pour la création d'un organisme ayant pour objet de concevoir, de construire, et d'exploiter un système national de télécommunications par satellite fut présenté au Parlement canadien en 1968. La loi de la Télésat Canada fut adoptée et reçut la sanction royale durant l'été de 1969. Le 2 septembre 1969,

Télésat Canada ouvrait ses portes.

Le Conseil commercial ouvre un bureau en Chine

Le Conseil commercial sino-canadien a Ouvert à Pékin un bureau qui hébergera la Première représentation non gouvernementale en Chine du secteur privé canadien.

Le Conseil est composé de 98 membres, dont plusieurs banques et un grand nombre de firmes prestigieuses. Il a été créé il y a deux ans en vue de promouvoir les échanges bilatéraux.

M. Ron Crombie, représentant permanent du Conseil en Chine, a déclaré que son rôle consistait à fournir des informations sur le marché et à promouvoir les produits des membres du Conseil.

Les échanges commerciaux entre la Chine et le Canada se sont chiffrés l'an dernier à plus de \$700 millions. Sur \$500 millions d'importations en provenance du Canada, deux tiers ont été consacrés au blé, les autres importations portant sur des matières premières et des produits semi-ouvrés, comme la pâte à papier et les métaux. Les exportations de la Chine couvrent les textiles, les produits agricoles et de menus articles de ferronnerie.

Le Conseil commercial s'est fixé un ⁰bjectif de \$10 milliards d'échanges entre les deux pays de 1978 à 1985. Jusqu'ici, les échanges dépassent à peine 1,2 milliard sur une période de deux ans.

Mission commerciale en Chine

fu

ile

Le Conseil a organisé récemment une mission commerciale en Chine qui a permis à quatre sociétés canadiennes d'obtenir plusieurs nouveaux contrats d'importation portant sur l'achat de produits manufacturés dont les textiles, les matériaux de construction, les pièces d'automobiles, et autres produits d'industrie légère. Cette mission de trois semaines, la première du genre comprenait des représentants de sept compagnies canadiennes.

La mission s'est rendue en Chine à l'invitation du Conseil chinois pour l'expansion du commerce international, nouvelle firme de commerce international chinois. Les membres de la délégation ont u l'occasion de visiter des usines et de rencontrer les représentants du Conseil chinois pour l'expansion du commerce international à Pékin, Canton et shanghai. La mission a passé une semaine la Foire commerciale qui se tient à la Foire commerciale qui se tient à canton, deux fois par an, et durant leurs produits d'exportation.

Des outils pour les Kampuchéens

Des outils de base, tels que des pioches, des charrues, des cordages et des filets de pêche, sont distribués aux paysans kampuchéens qui en ont un besoin urgent.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) participe à une initiative des organisations internationales non gouvernementales (ONG) financée en partie par des fonds provenant du Mennonite Central Committee (MCC), d'ONG canadiennes à caractère confessionnel, ainsi que de la province de l'Alberta et de l'ACDI.

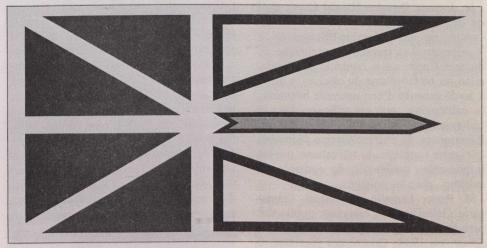
On estime à \$1,9 million le coût total de l'opération destinée à fournir 15 000 trousses d'outils et 3 000 tonnes de grains de riz aux réfugiés du camp de Nong Chan, situé à la frontière de la Thaïlande et du Kampuchea.

Les ONG internationales assument la plus grande partie du coût, mais divers donateurs canadiens en absorberont environ 30 p. cent. L'ACDI donnera \$300 000

par l'intermédiaire du VADA, le MCC du Canada a donné \$155 000, le gouvernement de l'Alberta, \$75 000 et d'autres ONG canadiennes \$70 000.

L'entreprise s'appuie sur le "pont terrestre" établi au camp de Nong Chan, particulièrement bien organisé, où de 20 000 à 30 000 Kampuchéens se présentent chaque jour pour recevoir de la nourriture et des semences de riz qu'ils emportent dans les régions du Nord et de l'Ouest de leur pays. Ce camp, où l'on a réussi à interdire les armes à feu et le marché noir, est devenu un centre efficace de distribution pour une région située dans un rayon de 200 kilomètres à l'intérieur du Kampuchea. Les réfugiés quittent Nong Chan par groupes de 30, avec une quantité déterminée de nourriture et de semences. Ils semblent bénéficier de la protection des troupes qu'ils rencontrent sur la route du retour et les faits indiquent que plus de 90 p. cent de l'aide fournie parvient à ses véritables destinataires.

Terre-Neuve adopte un nouveau drapeau



Lors d'une cérémonie qui a pris place à St. John le 24 juin, le nouveau drapeau de Terre-Neuve a été hissé pour la première fois devant l'immeuble de la Confédération, en présence du lieutenant-gouverneur, M. Gordon Winter, et du premier ministre de cette province, M. Brian Peckford.

Le drapeau, qui remplace l'Union Jack, est un dessin géométrique sur fond blanc, formé de six triangles (quatre bleus et deux aux contours rouges) et d'une flèche jaune bordée de rouge.

Les couleurs représentent la mer (bleu), l'effort humain (rouge), la confiance des Terre-Neuviens en eux-mêmes (jaune) et la neige (blanc).

La partie bleue, qui rappelle l'Union Jack, symbolise l'attachement au Commonwealth, et la partie jaune et rouge, le futur. Les deux triangles bordés de rouge sont les deux parties de la province (le Labrador et Terre-Neuve). La flèche symbolise à la fois un avenir brillant et le sacrifice des anciens combattants. Le dessin illustre aussi un trident, symbole de l'importance de la pêche et des ressources de la mer pour Terre-Neuve.

Le joueur de hockey Guy Lafleur nommé à l'Ordre du Canada

Le célèbre joueur de hockey de l'équipe des Canadiens de Montréal, Guy Lafleur, est au nombre des 21 Canadiens nommés récemment Officiers de l'Ordre du Canada. La liste comprend aussi trois Compagnons et 40 Membres.



M. Guy Lafleur

Les trois nouveaux Compagnons de l'Ordre du Canada sont:

. le docteur Douglas Harold Copp, chef du département de physiologie de l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver. Les travaux de recherche du docteur Copp, sur le contrôle par l'endocrine du métabolisme du calcium, a mené à la découverte d'une nouvelle hormone, la calcitonine, qui est efficace dans le traitement de la maladie Paget des os. Récemment, le docteur Copp a découvert une autre hormone, la télécalcine, qui est responsable, semble-t-il, du contrôle du calcium chez les poissons.

. M. Roger Lemelin, romancier, dramaturge (télévision) et essayiste, publia son premier roman, Au pied de la pente douce, en 1944. Quatre ans plus tard, il publiait Les Plouffe et, l'année suivante, Fantaisies sur les péchés capitaux. Pierre le Magnifique (1952) et un essai, Les Voies de l'espérance (1979) suivirent. En 1953, M. Lemelin créa la célèbre série télévisée, La Famille Plouffe, que tous les Canadiens, de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique, suivirent en français et en anglais pendant six ans. Les livres de M. Lemelin ont été traduits en plusieurs langues et lui ont valu de nombreux prix. Parallèlement, M. Lemelin a mené une carrière de journaliste et d'homme d'affaires. Il est devenu, à l'âge de 30 ans, le plus jeune membre élu de la Société royale du

Canada. En 1974, M. Lemelin a été élu membre canadien de l'académie Gon-

. M. Louis-Philippe Pigeon, ancien juge puîné de la Cour suprême du Canada, a été admis au Barreau du Québec en 1928 et nommé conseiller du Roi en 1940. M. Pigeon fut président du Conseil national sur l'administration de la Justice (1963-1967), vice-président de la Conférence des commissaires pour l'uniformité des lois du Canada (1966-1967) et président du Conseil national d'éthique professionnelle (1966-1967). Il fut nommé juge puîné de la Cour suprême en 1967. M. Pigeon a de nombreuses publications à son crédit.

Officiers de l'Ordre du Canada

Voici la liste des personnes qui ont été nommées Officiers de l'Ordre:

M. Stuart Anderson, ancien sous-ministre des Finances du Manitoba; M. Gérald Beaudoin, ancien doyen de la section de Droit civil de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa; M. Robert Blair, président et directeur général de l'Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd Calgary (Alberta); M. H. Marcel Caron, associé exécutif de Clarkson, Gordon & Cie et président de l'Institut canadien des comptables agréés; M. Frank Crawley, fondateur et président de Crawley Films Ltd, Ottawa; M. Walter Deiter, ancien chef de la Federation of Saskatchewan Indians et fondateur de la National Indian Brotherhood, Regina (Saskatchewan); M. Jack Diamond, homme d'affaires et philanthrope de Vancouver; M. Jean-Louis Gagnon, membre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications cana-



M. Roger Lemelin

diennes et ancien journaliste; M. Reginald Groome, président de Hilton Canada et directeur général de l'hôtel Reine-Elizabeth, Montréal (Québec); M. James Milton Ham, recteur de l'Université de Toronto; M. Donald Harron, humoriste, acteur et écrivain, Toronto (Ontario); M. Alan Holman, président et ancien directeur de la R.T. Holman Limited (chaîne de magasins de détail), Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard); M. Mel Hurtig, président de Hurtig Publishers Limited, Edmonton (Alberta); M. Guy Laflew, professionnel; hockey joueur de Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé et du Bien-être social (1963-1965) puis Secrétaire d'État jusqu'en avril 1968; Dr Maurice Leclair, vice-président général du Canadien national, Montréal; M. George H. Morris, président du Conseil d'administration Morris Rod Weeder Co. Ltd, Yorkton (Saskatchewan); Dr Wendell MacLeod, ancien directeur exécutif de l'Association des facultés de médecine du Canada; Mlle Lois Smith, ancienne première ballerine du Ballet national du Canada, Toronto (Ontario); M. Allyn, Taylor, président honoraire de Canada Trust et chancelier de l'University of Western Ontario, London (Ontario); M. John Schull, historien, Rosemère (Québec).

Ouverture d'un Centre d'études ca nadiennes à Toulouse

L'unité d'enseignement et de recherche "Études internationales et développe" ment" de l'Université des sciences sociales de Toulouse (France) a ouvert récemment un Centre d'études canadiennes, dont le but est de contribuer au développement des relations franco-canadiennes, particul lièrement dans les domaines économique, juridique et social, entre services universir taires et milieux professionnels.

Le Centre apportera son concours l'accueil et aux séjours, tant en France qu'au Canada, d'universitaires et de professionnels, au titre de missions d'études, d'enseignement, de stages ou de séjours en cours d'année sabbatique. Il participera aussi à l'organisation de programmes de recherche, de réunions de travail, séminaires, conférences et colloques.

Enfin, le Centre dispose d'un centre de documentation en sciences économique, juridique et sociale. Il a aussi un service d'information et de relations pur

bliques.

Le Venezuela choisit Télidon

Le Venezuela a choisi le système canadien de télévision interactive, Télidon, pour réaliser un important projet gouvernemental, ont annoncé récemment le ministre des Communications du Canada, M. Francis Fox, le chef de l'Oficina central de estatisticas e informatica de la Presidencia de la Republica de Venezuela (OCEI), M. Hector Martinez, et le président de la compagnie Infomart de Toronto, M. David Carlisle. Infomart est chargée de la commercialisation du système Télidon au Venezuela.

L'OCEI a adjugé à Infomart un marché d'une valeur globale de \$750 000 pour la mise en oeuvre d'un système de base, ^{constitué} de 30 terminaux d'utilisateur et de six terminaux de fournisseur d'information, qui sera installé en décembre 1980. Les terminaux de Télidon seront installés dans des centres d'information établis dans le vestibule des magasins de Caracas, afin d'en faciliter l'accès aux Personnes désirant des renseignements sur les affaires de l'État. D'autres terminaux seront également installés dans des bibliothèques publiques, des bureaux d'information téléphonique et d'autres centres d'information.

"Télidon a été jugé le système vidéotex le plus avantageux au terme d'un examen approfondi des prototypes utilisés dans le monde", a déclaré M. Martinez.

Les terminaux de Télidon seront utiliés dans le cadre du Système d'orientation et d'information (SOI), important projet du gouvernement vénézuélien destiné à résoudre le problème de la diffusion de l'information gouvernementale relative aux services sociaux, à l'enseignement, aux statistiques, aux services de santé et à d'autres services offerts au public.

"Infomart fournira à l'OCEI le système Télidon intégral et donnera tout appui et toute l'aide dont aura besoin ne équipe de techniciens vénézuéliens pour l'installation et la mise en oeuvre du compagnie Infomart, M. David Carlisle.

Si la commande placée par le Venezuela

Lucla permet d'utiliser Télidon en mode vidéotex pour la première fois, la prelutilisation de Télidon en mode télétexte, d'été annoncée au début du mois dernier.

L'oir Hebdo Canada vol. 8, n. 26, 25

Projet glacière ou l'emmagasinage saisonnier d'énergie

Dans un pays comme le Canada, aux hivers longs et froids et aux étés courts et chauds, il semblerait tout indiqué de pouvoir emmagasiner la chaleur ou le froid durant la saison où la nature nous en fournit sans limite, pour ensuite chauffer ou refroidir les édifices durant la saison suivante.

Afin de déterminer si effectivement on peut emmagasiner de l'énergie durant une saison et l'utiliser efficacement plus tard, le secrétariat à l'Énergie du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, a lancé, durant l'hiver de 1980, le projet expérimental appelé *Glacière*, mené sous la direction de M. Edward Morofsky.



M. Jake Klassen (à gauche), chef du secrétariat des programmes énergétiques au ministère des Travaux publics, et M. Edouard Morofsky (au centre) s'entretiennent avec un conseiller en ingéniérie devant la glacière.

L'objectif était de congeler de l'eau sous forme d'un cube de glace géant durant les mois d'hiver, pour, ensuite, durant les mois d'été, faire circuler l'eau relativement chaude des édifices au travers du cube de glace isolé et obtenir ainsi de l'eau assez froide pour servir à la climatisation des édifices.

L'emmagasinage saisonnier d'énergie pourrait réduire les coûts de fonctionnement, sans encourir de nouvelles dépenses d'investissement, en réduisant la puissance des climatiseurs conventionnels. Pour les édifices existants, une *Glacière* peut réduire les besoins en énergie de refroidissement en servant d'appoint au système actuel de climatisation. Dans les nouveaux édifices, *Glacière* pourrait réduire autant les investissements que les coûts de fonctionnement en fournissant la totalité du refroidissement dans les plus petits édifices et en servant d'appoint dans les gros.

Ce qu'est Glacière

Glacière est, essentiellement, une grande structure cubique remplissant trois fonctions: favoriser la formation du cube de glace; emmagasiner la glace durant toute la saison chaude; extraire l'énergie de refroidissement de la glace. Ce triple usage en explique la rentabilité: on élimine l'énergie et la coûteuse infrastructure nécessaires à la production et au transport de la glace, tout en possédant une structure pour l'emmagasiner et l'utiliser.

Physiquement, la forme expérimentale de *Glacière* est celle d'une tour carrée en bois et ajourée; à la base, le côté est de 2,4 mètres et elle s'élève à 3,7 mètres au-dessus d'une double base qui permet la circulation de l'air froid sous le cube de glace. Mais il n'y a rien à l'intérieur de *Glacière* — pas de bobine de réfrigération, pas d'échangeurs de chaleur, pas de climatiseurs conventionnels.

Couche par couche

Quand la température descend sous le point de congélation, on vaporise de l'eau petit à petit, et par le haut, dans la structure. La glace se forme (moyennant des conditions climatiques favorables) couche par couche, à partir du fond.

Dès que le cube est formé et que la glace occupe la totalité de l'intérieur de *Glacière*, on passe de la fabrication de la glace à l'isolement de celle-ci.

Lorsque le cube de glace est prêt à redonner son énergie de refroidissement accumulée, le système de gicleurs situé en haut de la structure devient un consommateur de glace plutôt qu'un fabricant: on le remet en marche, l'eau filtre au travers du cube par gravité et on la recueille à la base.

En hiver, la chaleur de fusion cédée par l'eau convertie en glace pourrait éventuellement devenir un sousproduit important. On pourrait utiliser cette chaleur pour pré-chauffer l'air de l'édifice.

Une équipe olympique malgré tout

Un banquet aura lieu à Toronto à la fin août pour rendre hommage aux 210 athlètes canadiens sélectionnés pour former l'équipe qui aurait dû représenter le Canada aux Jeux olympiques de Moscou.

Des uniformes, une médaille et un diplôme leur seront décernés à cette occasion.

Le président de l'Association olympique canadienne, M. Dick Pound, a annoncé qu'une somme de \$1,5 million était mise à la disposition des fédérations sportives nationales, afin que ces organismes puissent déléguer leurs athlètes à des compétitions internationales auxquelles prendront part certains pays ayant suivi l'appel au boycottage des Jeux de Moscou lancé par le président des États-Unis, M. Jimmy Carter.

BCFP: nouveaux investissements

La B.C. Forest Products Ltd (BCFP), dont le siège est à Vancouver (Colombie-Britannique), envisage de dépenser \$900 millions pour mener à bien un programme quinquennal de modernisation de ses usines et pour construire de nouvelles installations de produits forestiers en Colombie-Britannique et en Alberta.

M. Douglas Evans, directeur des communications, a déclaré dernièrement que la BCFP se proposait de consacrer \$330 millions à son programme d'investissements pour 1980, dont les quatrecinquièmes seront réservés à la Colombie-Britannique. En 1979, les immobilisations prévues étaient de l'ordre de 58,3 millions.

M. Evans a ajouté que la BCFP affecterait \$300 millions à un programme quinquennal comprenant une scierie, située à proximité de Grande Cache (Alberta). Cette scierie produira annuellement 80 millions de pieds-planches de bois dès la fin de 1981.

Une deuxième scierie, d'une capacité annuelle de 100 millions de piedsplanches, doit commencer à produire à la fin de 1982, et on pense terminer en 1985 la construction d'une usine de pâtes et papiers thermo-mécanique à Hurdy (Alberta).

M. Evans précise que le programme d'investissements en Alberta permettra la création de 975 nouveaux emplois permanents.

La Société se propose également d'investir \$37,5 millions afin de tripler la capacité annuelle de l'usine de panneaux de copeaux située à Blandin, dont la production s'établira à 178 000 tonnes par an à compter de 1981.

Les dépenses d'investissements de la BCFP prévoient, en outre, l'achat pour un prix non divulgué, des éléments d'actif de la Elk River Timber Company, appartenant à la Scott Paper Co., de Philadelphie, et à la Crown Zellerbach Canada Ltd. L'achat comprend 40 000 hectares de terre boisée près de la rivière Campbell au nord de l'île de Vancouver.

La Marine royale du Canada célèbre son 70e anniversaire

Dans tout le Canada, les membres des Forces régulières et de réserve de la marine célèbrent cet été le soixantedixième anniversaire de l'établissement d'un service naval au Canada.

Cet anniversaire commémore le passage de la Loi sur le service naval qui a donné naissance à la Marine royale du Canada (MRC). Cette loi, votée le 4 mai 1910, créa une force navale permanente, une réserve et une réserve volontaire.

A Halifax, sur la côte est, la plus importante cérémonie a été le tattoo de la Nouvelle-Écosse qui avait cette année pour thème, La marine. Toujours au début du mois de juillet, à l'issue d'une cérémonie au cours de laquelle le maire d'Halifax a remis les clés de la cité à la Marine canadienne, quelque 700 marins ont traversé la ville accompagnés de fanfares tandis que plusieurs navires de la marine défilaient dans le port et que des appareils du Groupe aéronaval basé à Shearwater (Nouvelle-Écosse) survolaient la ville.

Sur la côte ouest ont eu lieu à Esquimalt, près de Victoria (Colombie-Britannique), une revue de la flotte et un défilé.

D'un bout à l'autre du Canada, les divisions de la réserve navale, la Ligue navale du Canada et d'autres associations navales organisent des programmes spéciaux au niveau local.

Notons enfin que lors d'une conférence réunissant des historiens de la marine et d'anciens marins, l'on a présenté 17 mémoires couvrant l'ensemble de l'histoire de la MRC afin d'encourager la recherche historique navale en cette année anniversaire.

Revue sur les Inuit

L'association Inuksiutiit Katimajiit Inc. projette la publication d'une revue consacrée entièrement au milieu inuit.

Ce projet a reçu une subvention de \$10 000 du ministère québécois des Affaires culturelles.

La revue s'adressera à toutes les personnes intéressées aux sociétés inuit (chercheurs, étudiants et professeurs, fonctionnaires et public en général) mais aussi aux Inuit connaissant le français.

Les responsables prévoient publier trois numéros par an, portant sur la culture traditionnelle inuit et sur les problèmes auxquels ceux-ci sont confrontés, notamment en ce qui a trait à la technologie, l'économie, l'habitation et la santé.

Le mot Inuksiutiit veut dire "ce qui concerne les Inuit", et l'association Inuksiutiit Katimajiit est, comme le dit son nom, vouée au développement de la société, de la culture et de la langue inuit.

Photographies historiques

Le Ministère a aussi versé une deuxième subvention de \$10 000 en vue de la préparation d'un album de photographies historiques sur les Inuit des régions nord et nord-ouest de la péninsule Québec Labrador.

Ces photographies, prises entre 1860 et 1911, seront commentées et mises en rapport avec les documents et dossiers ethnographiques disponibles.

Il a fallu 15 ans de recherche all groupe Inuksiutiit pour préparer cet ou vrage dans les langues inuit, française et anglaise.

Grands Prix des Floralies

Les Grands Prix des Floralies extérieures de Montréal ont été remis au début du mois de juin.

Dans la catégorie "Participation étraligère", le Premier Grand Prix d'honneul est allé à la France, le second à l'Italie el troisième à la Grande-Bretagne.

Dans la catégorie "Participation nationale", les Grands Prix d'honneur ont remis respectivement à l'Ontario, à la ville de Laval et à celle de Québec.

Trois autres prix ont été remis pout récompenser des participations privées Les Floralies sont ouvertes jusqu'au septembre.

La chronique des arts

A la veille du Festival international de jazz d'Edmonton

Avec plus d'une demi-douzaine de compagnies de disques et trois studios de 24 pistes, la capitale de l'Alberta compte, proportionnellement à sa dimension, la plus importante communauté de jazz de toutes les villes canadiennes, déclare le chef d'orchestre Tommy Banks.

La Société de jazz d'Edmonton, qui existe depuis huit ans, organise cet été le premier grand festival international de jazz tenu au Canada. Le Festival aura lieu du 17 au 24 août, et on espère y attirer 130 artistes de renommée mondiale qui viendront du monde entier.

M. Banks, qui a gagné le Juno Award et le Grand Prix du Disque-Canada l'an dernier pour le meilleur enregistrement de jazz, dit qu'un "heureux accident" a contribué à maintenir le jazz vivant à Edmonton.

"Il y a toujours eu des talents ici. Ça lemonte aux années 30", dit-il.

Les arts fleurissent à Edmonton

M. Bank remarque que la ville d'Edmonton a également une importante communauté artistique, et qu'elle s'enorgueillit d'avoir le plus grand nombre de salles de théâtre du Canada proportionnellement à sa population.

Edmonton profite actuellement du boom du pétrole. "Les arts se développent. Plus il y en a, plus ils progressent..."

M. Banks, connu internationalement pour ses talents de pianiste et de chef d'orchestre, dit que le jazz connaît en ce moment une recrudescence de popularité.

Selon lui, le jazz a tendance à devenir quasi-clandestin quand une nouvelle forme de musique, comme le rock 'n' roll, devient populaire. "Mais toujours comme ça s'est produit pour le rock 'n' roll, le nouveau type de musique devient plus perfectionné. Les amateurs suivent l'évolution, et tout à coup on se rend compte qu'ils écoutent du jazz.

"Si tous les clubs de jazz fermaient demain, cela ne changerait pas le nombre de musiciens à Edmonton. Les musiciens de jazz jouent pour l'amour de la musique. là jouent dans des sous-sols ou ailleurs, à où ils le peuvent. Ils jouent même personne n'est là pour les écouter, contrairement, par exemple, aux acteurs", dit M. Banks.

Bob Myers, batteur et compositeur, tremarquer qu'il existe au moins qualetits orchestres de jazz, trois grands orchestres, et un grand nombre de musiciens de qualité, qui sont aussi à l'aise dans les studios que sur une scène.

"Il y a sept bons batteurs à Edmonton, de vrais professionnels. Ils ont travaillé à Radio-Canada et ont fait beaucoup de travail en studio", précise M. Myers.

Renom international

En plus de Banks et de Myers, les artistes les plus connus à Edmonton sont le trombone Big Miller, dont le nom figure dans l'Encyclopédie du Jazz; le saxophone alto P.J. Perry, le saxophone Rick Garn, les batteurs Tom Doran, Bob Stroup, Bobby Cairns et Ian Sadler.

Myers, qui est venu à Edmonton de Toronto en 1974 pour diriger le département de musique du collège Grant MacEwan, dit qu'il y a également beaucoup de diversité dans le genre de jazz qu'on joue à Edmonton.

"Nous avons du jazz classique, du bebop, du jazz d'avant-garde. Il y a un auditoire pour tous les genres."

Extrait d'un article de Mark Cameron, Presse canadienne.

Des laboratoires mobiles de restauration sillonnent le Canada



Sharon Little, conservatrice, examine un artifact dans l'un des laboratoires mobiles.

Devant le succès remporté par un projetpilote mené l'été dernier dans la région de l'Atlantique, l'Institut canadien de conservation (ICC) a mis en service, au mois de juin, cinq nouveaux laboratoires mobiles de restauration qui parcourront le Canada et seront au service des musées et des archives.

Les laboratoires serviront à effectuer, sur place, des examens et des traitements de base de restauration. Ils auront à leur bord deux restaurateurs qui discuteront avec les conservateurs de l'entretien, de l'entreposage et de l'exposition des objets.

Chaque laboratoire mesure 4,2 mètres de long, 2,4 mètres de large, et 2,1 mètres de haut. Il est équipé d'établis, d'une

hotte à vapeur, d'un évier et de matériel de base de restauration. Chaque véhicule possède sa propre source d'énergie, y compris pour le réglage de la climatisation.

Selon M. Brian Arthur, directeur général de l'ICC, ce service donne aux restaurateurs l'occasion de prendre vraiment conscience des conditions des collections régionales.

L'ICC a été fondé en 1972 par les Musées nationaux du Canada. Son but est d'aider les musées et dépôts d'archives publics du Canada à protéger leurs collections des dommages causés par le temps et la négligence. A cette fin, l'Institut effectue des recherches dans ses locaux d'Ottawa.

Nouvelles brèves

La possibilité d'une exploitation commerciale du puits pétrolier d'Hibernia, au large de Terre-Neuve, (voir Hebdo Canada, vol. 8, n. 19, p. 4) s'est accrue au mois de juillet alors que des essais effectués au premier puits de développement ont donné un débit combiné de 12 340 barils par jour.

Les Canadiens ont consenti, en 1979, plus de \$28 millions sous forme de secours humanitaires et d'urgence afin de venir en aide aux victimes de tremblements de terre, d'ouragans, d'inondations, d'une éruption volcanique et surtout des remous politiques qui ont secoué diverses parties du monde. De cette somme, \$14,8 millions étaient inscrits dans le budget de l'Agence canadienne de développement international pour l'année financière terminée le 31 mars 1980; le reste était destiné aux situations d'urgence et nécessitait une approbation spéciale du gouvernement, a indiqué le président de l'Agence, M. Marcel Massé.

Le Canada a remporté la troisième place aux Jeux olympiques pour handicapés qui se sont déroulés aux Pays-Bas. Quarante-trois pays participaient aux Jeux. La Chambre des communes a adopté, le 8 juillet, à l'unanimité, une motion félicitant les athlètes, les entraîneurs et les organisateurs de l'équipe canadienne.

Télésat au seuil... (suite de la page 2)

sous la désignation de Space Shuttle System (système de navette spatiale) sont bien connus du public et constituent une source d'inquiétude pour Télésat. Bien qu'il n'y ait pas encore eu de revision

concerne le lancement projeté d'Anik C1, pour le 3 novembre 1981, il semble que le lancement ne sera pas possible avant le mois d'août 1982.

En 1980, la Société continuera de suivre de près les progrès du programme du système de navette. De toute façon, un plan éventuel de lancement au moven de fusées Delta, soit pour le premier Anik C ou Anik D, soit pour les deux, est en cours et on ne prévoit pas que l'horaire pour le lancement des engins spatiaux de Télésat soit de beaucoup dérangé.

officielle de la part de la NASA en ce qui

L'Australie, un marché en puissance

L'intérêt que le gouvernement australien porte au système de satellites du Canada, sans être rattaché directement à la responsabilité première de Télésat, qui est de fournir au Canada des services modernes de télécommunications par satellite, reflète cependant les succès extraordinaires que la Société a remportés en tant qu'entreprise d'exploitation de télécommunications intérieures par satellite.

Depuis plusieurs années, le ministère des Postes et des Télécommunications de l'Australie se tient au courant de la croissance et du développement de notre système de satellites en vue de prendre une décision concernant la possibilité de doter l'Australie d'un système semblable. A l'instar du Canada, l'Australie doit résoudre le difficile problème d'assurer des télécommunications modernes à une population relativement peu nombreuse. répartie sur un vaste territoire.

On prévoit que le gouvernement australien décidera de créer un système national de télécommunications par satellite au cours de 1980. Télésat et plusieurs manufacturiers canadien d'engins spatiaux et de stations terriennes se sont montrés formellement intéressés aux diverses phases du projet australien. Si l'intérêt considérable que les Australiens ont manifesté aboutit à une prise de décision, Télésat et d'autres organismes canadiens de haute technologie pour raient réaliser des opérations commerciales des plus intéressantes...



Les Entreprises Voyageur Limitée, importante compagnie de transport urbain par autobus, fait actuellement l'essai d'un autobus articulé construit par la firme Neoplath de Stuttgart (Allemagne de l'Ouest). Cet autobus, utilisé pour la première fois sur les routes nord-américaines, peut transporter 61 passagers, contre 43 pour un véhicul ordinaire. Sa longueur totale est de 17,7 mètres et sa hauteur 3,5 mètres. Il est municipalité d'incheste de 18,7 mètres et sa hauteur 3,5 mètres. Il est municipalité d'incheste de 18,8 million de 18,8 mill d'une boîte de cinq vitesses et peut tourner à l'intérieur d'un cercle de 12 mètres rayon. Les sections avant et arrière de l'autobus sont jointes entre elles par une sorte passage de type "accordéon". L'essieu arrière, le quatrième et dernier du groupe dirigeable. Cette caractéristique permet à la section arrière de l'autobus d'emprunté exactement les traces de la section avant. Le nouveau véhicule rencontre toutes normes de sécurité canadienne. En moyenne, un autobus interurbain, en Amérique Nord, parcourt 160 000 kilomètres par an à une vitesse moyenne de 96 kilomètres l'heure. Les Entreprises Voyageur ont leur siège social à Montréal.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English

under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en espanol bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.